COMMUNE DE TORNY

INFORMATION A LA POPULATION

Election complémentaire au Conseil communal

Dimanche 28 février 2027

A la suite de la démission de Monsieur Pierre-Alain Toffel avec effet au 7 décembre 2026, le Conseil communal convoque le corps électoral en vue d'une élection complémentaire

le dimanche 28 février 2027.

Conformément aux dispositions légales, la ou les listes portant le nom d'un/e candidat/e doivent être déposées au secrétariat communal, munies de la signature d'au moins 20 citoyens/nes avant le 18 janvier 2027 **à 12h00.**

Toute personne dont le nom figure sur une liste doit confirmer par écrit qu'elle accepte sa candidature en apposant sa signature sur la liste déposée. Si cette confirmation fait défaut, son nom est éliminé de la liste par le Secrétariat communal.

S'il n'y a qu'une candidature, l'élection sera tacite. S'il y en a plusieurs, elle aura lieu selon le mode du système de la majorité absolue au premier tour, puis à la majorité relative au second tour. Si aucune liste n'est déposée, le corps électoral peut voter pour n'importe quelle personne éligible.

Si un second tour de scrutin est nécessaire, il est fixé au

21 mars 2027

Le Conseil communal

Tél. 026 658 17 77 commune@torny.ch www.torny.ch